



Commission des solidarités

4221 Rénovation et équipements des établissements pour enfants et autres structures

Attribution de subvention

Rapport n° CP/2012/945

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Rénovation de l'établissement pour enfants Oberlin à LA BROQUE

Association Oberlin Rénovation de l'établissement Oberlin 71 rue du Général de Gaulle à LA BROQUE

L'établissement a une capacité agréée de 60 places d'internat pour jeunes garçons âgés de 8 à 18 ans. L'accueil et l'accompagnement des enfants se font dans 6 groupes de vie de 10 enfants chacun. Les groupes d'enfants sont répartis dans 3 pavillons à raison de 2 groupes par pavillon. L'établissement est construit de part et d'autre de la rue du Général de Gaulle à La Broque.

Le site côté 71, rue du Général de Gaulle comprend 6 bâtiments :

- 3 pavillons identiques d'hébergement construits en 1970 : au rez-de-chaussée se trouvent les locaux communs de jour (espaces de vie/cuisine/salle-à-manger) et à l'étage les locaux de nuit, chambres et sanitaires
- un bâtiment accessible de plain-pied destiné aux services généraux : cuisine, repas du personnel, lingerie, buanderie
- un bâtiment de type maison en R + 2 avec salle de réunion et local photo/vidéo
- un bâtiment édifié au 19^e siècle en R + 1 : au rez-de-chaussée l'on trouve un logement et un bureau éducateurs et à l'étage des locaux divers (chambres et espaces de réunion).

De l'autre côté de la rue, au 102 rue du Général de Gaulle, se trouvent 5 bâtiments :

- Le bâtiment école
- L'administration et le logement de direction
- Les ateliers et des logements
- Le gymnase
- La ferme

Le projet a pour but globalement de mettre l'établissement en conformité en matière d'accessibilité aux personnes handicapées, de désamiantage, d'isolation et de ventilation et d'optimiser les conditions d'hébergement par une réfection complète des locaux, notamment :

- Dans les pavillons d'internat seront entrepris des remplacements de fenêtres, des réfections extérieures (toitures, façades) et intérieures : rafraîchissement des murs (peintures, papiers peints), remplacement des portes et des sols des chambres, remplacement des carrelages dans les sanitaires, installation de nouvelles cuisines
- Le pavillon services généraux sera touché en totalité par la restructuration de la cuisine, l'agrandissement de la salle-à-manger et la rénovation de la buanderie

- Dans le bâtiment école, outre les aménagements intérieurs, l'escalier métallique extérieur sera supprimé. Un ascenseur permettant la desserte de tous les niveaux sera construit.

Les travaux ont démarré en 2011 et devraient s'achever en 2015. Ils se déroulent essentiellement en période estivale, lorsque les enfants sont en vacances, afin de limiter les nuisances et permettre aux différents corps de métier d'œuvrer en toute sécurité.

Le coût de l'opération est estimé à 1 859 275 € HT soit 1 989 424 € TTC dont :

- Travaux extérieurs : 918 100 € HT
- Travaux intérieurs : 772 150 € HT
- Honoraires 10 % : 169 025 € HT
- TVA 7 % : 130 149 €

Le plan de financement prévoit, outre la participation départementale, le recours à l'emprunt.

Les travaux de rénovation des établissements pour enfants sont susceptibles de bénéficier d'une subvention à hauteur de 20 % d'un prix plafond de 46 000 € TTC au lit d'internat, soit pour ce projet une dépense subventionnable de 2 760 000 €.

Le coût de l'opération étant inférieur à l'assiette subventionnable, il vous est proposé d'accorder à l'association Oberlin une subvention de **397 885 €** représentant 20 % de la dépense prévisionnelle de 1 989 424 €.

Une autorisation de programme a été mise en place. Au niveau de la ventilation des crédits, 50 000 € sont prévus pour 2012.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à l'association Oberlin une subvention de 397 885 € représentant 20 % de la dépense prévisionnelle de 1 989 424 € pour la rénovation de l'établissement Oberlin à LA BROQUE, conformément au tableau annexé. Elle approuve par ailleurs la convention financière à intervenir à cet effet entre le Département et l'association Oberlin à LA BROQUE et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL